



**Nous sommes toujours mobilisés
contre les suppressions de postes !**

Rassemblement jeudi 5 avril à 15h00

Rectorat de Créteil

La CGT-Éduc'action syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, 1er et 2nd degré.

Sur l'académie de Créteil, la CGT-Éduc'action est la première organisation syndicale des lycées professionnels, et la première organisation syndicale des personnels non-titulaires des écoles, collèges et lycées.

Ses élu-e-s PLP, certifiés, contractuel-le-s, AED ou administratifs sont là pour vous défendre !

La CGT-Éduc'action ne lâche pas le morceau !
Nous n'abandonnons pas la bataille contre les 460 suppressions d'emplois qu'on veut nous imposer dans le 2nd degré.

Ces suppressions sont criminelles: la suppression de ces moyens témoigne du mépris de nos dirigeants pour l'éducation et la réussite scolaire et sociale d'une jeunesse qui a besoin d'une école capable de l'encadrer, de la former, de lui permettre de s'épanouir professionnellement, socialement et culturellement.

Les Lycées Professionnels en première ligne :
Les suppressions de postes sont très importantes ; il y en a fréquemment jusqu'à 6 ou 7 par établissement. Au niveau national, ce sont près de 4 000 suppressions de postes dans la voie professionnelle, qui entraînent de nombreuses mesures de cartes scolaires pour les personnels titulaires, obligés de quitter leur établissement ; pour les non-titulaires, c'est la menace d'un futur licenciement et du chômage.

Cette situation inacceptable est le résultat combiné de deux réformes, celle de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui prévoit le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, et celle du baccalauréat professionnel en 3 ans, réforme soutenue par certains syndicats. Cette dernière réforme [qui se traduit, pour des dizaines de milliers de bacheliers de la voie professionnelle, par la diminution d'une année de formation] a comme effet immédiat la diminution du nombre d'enseignants. Ce n'était d'ailleurs pas le moindre des arguments dans la décision gouvernementale d'imposer cette réforme. Mais à ces effets comptables, se rajoutent ceux que la CGT-Éduc'action avait pointés lors de la mise en place de la réforme. Le Bac Pro en 3 ans n'a pas réussi à augmenter l'attractivité de la voie professionnelle et, contrairement à ce que le ministère avait promis, cela n'a pas réduit les sorties sans diplôme. Les personnels de l'enseignement professionnel assistent exactement à la situation contraire. La fuite des élèves dans le cursus 3 ans est plus

importante que celle que nous constatons dans la scolarité BEP/Bac Pro. Cette réforme aggrave les difficultés des élèves les plus fragiles, d'où le décrochage. La situation est rendue intenable pour de nombreux établissements, ce qui explique la détermination des personnels, malgré les refus répétés des Inspections académiques ou des rectorats d'accéder à leurs revendications.

Le rectorat de Créteil a une triste spécificité : c'est le seul rectorat qui n'applique pas, et ce de manière systématique, les horaires réglementaires en bac pro 3 ans. Le calcul de ces horaires se fait sur la base du bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009, ce BO prévoit un certain nombre d'heures en fonction des spécialités (industrielle ou tertiaire) auxquelles s'ajoute un volume d'heures complémentaires (prévu à l'article 5 et l'annexe 4) qui se calculent sur la base de l'effectif constaté.

En fonction des sections des établissements, ce sont plus de 50 heures qui sont récupérés sur le dos de chaque établissement.

Depuis 2010, la CGT Educ'action mène ce combat pour faire respecter les horaires réglementaires en bac pro 3 ans, une action devant le tribunal administratif est en cours à propos du LP Vinci à Melun, mais nous devons tous œuvrer pour mettre sur la place publique l'illégalité de la politique rectorale. C'est tous ensemble que nous pourrons faire plier le rectorat et lui imposer de respecter la loi !

La lutte des personnels de l'enseignement professionnel va se poursuivre, il n'y a pas de pause syndicale lorsque la survie des établissements est menacée.

La CGT-Éduc'action rappelle son engagement à construire un mouvement global et unitaire dans l'Éducation nationale. Ce mouvement passe nécessairement par la grève.

Plus encore, la CGT-Éduc'action exige une remise à plat de la totalité des contre-réformes de ces dernières années. Elle exige l'annulation des 80 000 suppressions d'emplois de ce quinquennat et, dans l'urgence, la mise en place d'un collectif budgétaire incluant la garantie d'emploi pour toutes et tous.

C'est pourquoi la CGT-Éduc'action Créteil appelle au rassemblement qui aura lieu le jeudi 5 avril 2012 au Rectorat de Créteil à 15h00, un préavis de grève est déposé.

	<i>A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous</i>		
	Je souhaite : me syndiquer <input type="checkbox"/> prendre contact <input type="checkbox"/>		
Nom	Prénom		
Adresse personnelle			
Code postal	Commune		
Grade ou corps	Discipline		
Etablissement			
Code postal	Commune		
Tél	E-mail		
CGT-Educ'action Créteil	9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis	01 55 84 41 07	contact@cgteduccreteil.org

CGT-Educ'action Créteil : Bourse du travail 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis
01 55 84 41 07 ; contact@cgteduccreteil.org ; Site : www.cgteduccreteil.org